

Un bon conseil est essentiel

À partir de janvier 2020, une nouvelle restriction concernant l'utilisation de biocides est entrée en vigueur afin de préserver l'environnement et la santé, limitant ainsi les travaux d'antifouling réalisés par les particuliers eux-mêmes.

Tania Lienhard | lit, mäd.

Les modifications apportées à l'Ordonnance du 18 mai 2005 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides (Ordonnance sur les produits biocides, OPBio) de la Confédération sont entrées en vigueur en janvier 2020. Ces corrections concernent essentiellement la «liste de l'Union des substances actives approuvées». Étant donné que la plupart des antifouling contiennent des biocides, les propriétaires de bateaux se retrouvent inévitablement concernés par ces modifications qui restreignent ainsi l'usage de peintures de ce type.

Parallèlement à l'extension de la liste de l'Union des substances actives approuvées, les autorités suisses compétentes ont renforcé ces dernières années la «réglementation en matière de transport des marchandises dangereuses». À partir de 2020,



01

- 01 Dans le domaine des antifouling, les biocides (produits chimiques ou micro-organismes destinés à prévenir la prolifération d'organismes aquatiques sur la carène) sont les substances les plus utilisées.
- 02 La couche d'antifouling vient d'être appliquée dans un local spécialement prévu à cet effet.
- 03 Thomas Brunartt attache beaucoup d'importance à la santé et à l'environnement lorsqu'il s'agit d'antifouling. Il conseille sa clientèle en conséquence.
- 04 Les vêtements de protection sont indispensables lorsqu'on manipule des peintures et des vernis.

les antifouling contenant des biocides ne pourront ainsi être vendus aux particuliers que dans des cas exceptionnels. Les chantiers navals qui ont suivi une formation accélérée correspondante auprès de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) constituent les principaux acheteurs. «Si les propriétaires de bateaux appliquent eux-mêmes de l'antifouling, le plus grand danger pour l'environnement est que le pot de peinture se renverse accidentellement. La poussière engendrée par le ponçage avant d'appliquer l'antifouling peut également être nocive», explique Thomas Brunartt de VC-Vertriebs AG. Pour cette raison, les travaux d'antifouling doivent être effectués dans un endroit protégé par une installation ad hoc, et des vêtements de protection sont en outre obligatoires. Très peu de particuliers présentent donc les conditions préalables nécessaires afin d'effectuer eux-mêmes ce travail.

Les produits sont classés par catégories: la première comprend les «produits toxiques», qui ne sont pas vraiment utilisés dans la construction et l'entretien des bateaux. La deuxième catégorie contient les produits qui ne peuvent être vendus qu'aux entreprises spécialisées présentant les conditions logistiques nécessaires. Et la troisième inclut des antifouling qui peuvent être achetés par tout le monde et sans conseil – mais qui ne sont généralement pas très efficaces non plus.

L'importance du mélange

Il existe relativement peu d'antifouling «do-it yourself» en Suisse, c'est pourquoi peu de propriétaires sont concernés par ce renforcement des réglementations: «En Suisse, les gens confient leurs bateaux aux chantiers navals pour ce genre de travaux», dit Thomas Brunartt. Pour lui, fournisseur de chantiers navals, ces modifications impliquent toutefois une charge supplémentaire importante: chaque marque, chaque peinture – chaque produit – nécessitent une autorisation spéciale de la Confédération, laquelle doit être obtenue auprès de VC-Vertriebs AG. Pour ce faire, une autorisation préalable de l'UE est nécessaire, celle-ci étant à son tour basée sur le règlement européen sur les substances chimiques REACH.

Les fabricants d'antifouling doivent trouver le bon équilibre..



02



03



04



01

01 L'agent d'entretien prépare la surface qui va recevoir l'antifouling.

02 Si un bateau n'est pas suffisamment protégé, les propriétaires devront éliminer les coquillages et autres salissures.



02

Même si tous les ingrédients individuels d'un antifouling figurent sur la liste des substances autorisées, cela ne signifie pas forcément que le produit est lui-même approuvé. «C'est le mélange qui compte», précise Thomas Brunartt. Bien que cette charge supplémentaire engendre également une augmentation des coûts, ce dernier voit d'un bon œil un tel durcissement de la loi. «Actuellement, certaines substances toxiques sont indispensables à la fabrication d'un antifouling efficace et durable. Et je pense qu'il faudrait les limiter le plus possible – pour le bien de l'environnement et, notamment, de notre santé.» Bien qu'il existe déjà des antifouling qui ne contiennent pas de substances toxiques, telles que le silicone par exemple, les bateaux protégés par une couche de silicone se recouvrent relativement vite de végétation – mais, aussitôt qu'ils naviguent à une certaine vitesse minimale, toutes les algues et les coquillages sont emportés. Alors, où est le piège? Le problème du silicone réside dans sa fragilité. «La couche de silicone peut être endommagée en cas de manipulation peu soignée. Il ne constitue donc pas encore une solution vraiment adaptée aux propriétaires privés. Nombreux sont ceux qui en effet n'ont pas encore conscience que les bateaux recouverts de silicone nécessitent une manipulation plus douce. Ce matériau est en revanche parfaitement adapté aux grands navires», explique Thomas Brunartt.

Où, pour quoi et pour combien de temps?

Les difficultés liées à l'utilisation de l'antifouling adapté sont, d'une part, les nombreuses dispositions particulières en vigueur dans l'UE ou à l'extérieur. D'autre part, la température de l'eau ou sa teneur en sel jouant un rôle très important dans le choix de l'antifouling, les besoins seront drastiquement différents en fonction de la région. Les voies navigables intérieures ne requièrent ainsi pas le même produit que les eaux salées. Ceux qui voyagent en mer appliquent généralement un antifouling qui n'est pas autorisé sur les lacs suisses, car celui-ci contient

de nombreuses substances toxiques. Plus le produit renferme de substances chimiques et plus il est efficace. En Suisse, les peintures contenant du cuivre ou du Teflon suffisent, et aucun biocide chimique supplémentaire n'est nécessaire. Le cuivre est un biocide métallique qui est utilisé en petite quantité par les agriculteurs, par exemple comme engrais. La quantité de cuivre utilisée est donc déterminante. «Les fabricants d'antifouling doivent trouver le bon équilibre. Le but n'est en effet pas de tuer tous les animaux et les végétaux autour du bateau, mais simplement d'empêcher les algues de se développer sur la coque», indique Thomas Brunartt. Le Teflon contenu dans l'antifouling contribue à empêcher les végétaux d'adhérer. Pour les bateaux lents, un antifouling érodable est conseillé, car les biocides – solubles dans l'eau – sont libérés tout au long de l'année. Étant donné que ce type d'antifouling s'érode par frottement, il n'est toutefois pas adapté aux yachts rapides, pour lesquels un antifouling à matrice dure conviendra mieux. Dans ce cas, les biocides se trouvent dans la résine de la peinture, ce qui permet, à une vitesse élevée, d'éliminer les végétaux. Avec le temps, les biocides viennent toutefois à disparaître et il faudra poncer régulièrement la couche d'antifouling.

Les fabricants d'antifouling sont tenus d'élaborer des produits plus respectueux de l'environnement tout en étant efficaces. Pour les propriétaires de bateaux, s'informer est essentiel: qu'il s'agisse d'eau douce ou salée, de région froide ou chaude, d'un bateau lent ou rapide. Un propriétaire averti en vaut deux! Savoir quel produit est appliqué sur son bateau permet d'être conscient des risques pour l'environnement et pour sa propre santé. 🌿

marina.ch

Le magazine nautique suisse

marina.ch
Ralligweg 10
3012 Berne

Tél. 031 301 00 31
marina@marina.ch
www.marina.ch

Service des abonnements:
Tél. 031 300 62 56